

## Début des visites résidentielles des pompiers

**Magog, le 30 mai 2023** – Bonne nouvelle! Après 3 ans de visites résidentielles virtuelles, le Service de sécurité incendie (SSI) de Magog effectue un retour à la normale. De juin à octobre, les équipes feront du porte-à-porte aux résidences ciblées par les visites résidentielles pour l'année 2023.

Tous les 5 ans, le SSI effectue une visite préventive de chaque résidence sur le territoire afin de sensibiliser et d'informer les citoyens sur les mesures à adopter pour prévenir les incendies dans leurs logements. Lors de ces visites, les pompiers valident la présence et la conformité des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et du numéro civique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des exigences prévues au Schéma de couverture de risques de la MRC de Memphrémagog.

### Que faire si vous êtes absents lors de la visite

Un accroche-porte sera distribué aux résidences qui n'ont pu être visitées par les pompiers. Les propriétaires ou les occupants des logements ou des résidences dont l'inspection est prévue en 2023 devront procéder à l'auto-inspection de leur domicile. Toute l'information concernant la marche à suivre se trouve sur l'accroche-porte.

Merci d'accueillir nos pompiers et de faire de votre sécurité une priorité!

